

REPUBLIQUE DU CAMEROON  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
REGION DE L'EST  
-----  
DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET  
NGOKO  
-----  
COMMUNE DE YOKADOUMA



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
-----  
EAST REGION  
-----  
BOUMBA AND NGOKO  
DIVISION  
-----  
YOKADOUMA COUNCIL

**AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C.YOK/CIPM/2022 DU 07/04/2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DES PRODUITS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

**1. Objet de la demande de cotation :**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de Construction et Equipement d'un Magasin de Stockage des Produits Agricoles dans la Commune de Salapoumbe, le Maire de la Commune de YOKADOUMA, Autorité Contractante, lance pour le compte du Syndicat des Communes de la Boumba et Ngoko, le présent avis de consultation.



**2. Lieu d'exécution et Consistance des travaux et financement :**

N° lot	Désignations	Localités	Financements
-	Construction et Equipement d'un Magasin de Stockage des Produits Agricoles	Commune de Salapoumbe	- FED_AGROPASTORAL/PNDP (montant hors taxes) - BIP/ETAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

**3. Participation et origine :**

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

N°	NOM DU PRESTATAIRE	Nationalité	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	Ets 2ER	Camerounaise	B.P : 8075 Yaoundé	243 15 82 43 / 699 52 33 37
2	Ets SOUNOUCY	Camerounaise		676 97 87 79
3	Ets YO	Camerounaise		691 58 52 07
4	Ste AFRIBAT BTP SARL	Camerounaise		675 90 20 29
5	Ets TADJUIDJE	Camerounaise		699 52 51 48

#### 4. Retrait du Dossier de Consultation:

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de YOKADOUMA dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre **7 heures 30** et **15 heures 30**.

#### 5. Remise des offres:

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir **au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako**, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le **27 AVR 2022** à **10 heures au plus tard** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C.YOK/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DES PRODUITS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de YOKADOUMA "**.

#### 6. Ouverture des offres:

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de YOKADOUMA, **au Foyer MONGUI SOSSOMBA à Dimako à la Commune de Dimako**, le **27 AVR 2022** à **11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### 7. Validité de l'offre :

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de **90 (Quatre Vingt Dix)** jours calendaires.

#### 8. Attribution provisoire du Marché :

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de YOKADOUMA proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.

#### 9. Délai d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quatre vingt dix (90) jours calendaires**.

#### 10. Renseignements complémentaires:

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de YOKADOUMA ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

#### Ampliations :

- ✓ Chef Service/Marché (PNDP-Est) ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINMAP/BN ;
- ✓ Pdt/CIPM ;
- ✓ Sce /PM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

YOKADOUMA, le

**07 AVR 2022**

**Le MAIRE**

*Autorité Contractante*



*Silvano Ernest  
Timothée Mporumpud*